

27

Jun 2026

Ingré Mag



INGRÉ FÊTE LE

SPORT

LA 
**BALADE INGRE
À VÉLO ENNE**

DIMANCHE 28 JUIN 2026
PARCOURS RURAL

 **LES ÉCHAPPÉES
INGRÉENNES**

VENDREDI 26 JUIN 2026
CENTRE-VILLE

Projet

Carré Bel Air

Dossier

Label ville
citoyenne

Histoire Patrimoine

Des histoires
de mairies ...

Culture

Un été en fête
à Ingré



1^{er} Décembre - Remise des colis des seniors



6 Décembre - Repair Café



6 Décembre - Téléthon - Ingré en Fêtes



21 Décembre - 120 ans du CMPJM



7 Janvier - Voeux du Maire



9 janvier - Ingré sous la neige



12 Février - École du Moulin
- Plantation d'une micro-Forêt



12 Février - Journée intergénérationnelle - École municipale du sport



18 Février - Conte participatif pour les enfants
par la Cie des Elles et des Illes



« Autrement dit, nous devons répondre collectivement à une question, simple en apparence : quelle ville souhaitons-nous ? »



IngréMag

Dépôt légal juin 2026 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anaïs Rambaud, services municipaux • Conception graphique, mise en page et illustrations : Quentin Chateignier. Photos : Mairie d'Ingré, ACAP, Pixabay, Designed by Freepik, Orléans Métropole • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

L'élection du 15 mars a marqué pour notre belle ville le début d'un nouveau mandat. S'ouvre désormais devant les élus du conseil municipal, et notamment pour les nouveaux élus, un temps d'acculturation à la gestion d'une collectivité, entité dédiée à la gestion des services publics de proximité, nombreux à Ingré.

S'ensuivra un temps de réflexion afin de programmer la mise en œuvre du projet pour notre commune. Ce temps de réflexion est important, car pour ces décisions nous engageons des deniers publics, c'est pourquoi nous devons le faire en conscience.

Par ailleurs, derrière ces services et ces équipements publics, il est bon de rappeler que ce ne sont que des questions de choix politiques, donc d'orientations pour les années à venir.

Autrement dit, nous devons répondre collectivement à une question, simple en apparence : quelle ville souhaitons-nous ?

Si Ingré fait le choix, à titre d'exemple, d'une restauration scolaire cent pour cent municipale, de posséder un centre municipal de santé avec des médecins libéraux et salariés, de ne pas limiter les places à l'accueil de loisirs, d'ouvrir une micro-crèche, ou encore de gérer une salle de spectacle au sein de l'espace Lionel Boutrouche, ce n'est que pour accroître les services rendus par la ville aux habitants.

La livraison de la médiathèque-ludothèque approche d'ailleurs à grands pas. L'inauguration

se fera pendant la fête de la Saint-Loup, lors du premier week-end du mois de septembre. Un investissement qui a du sens pour les Ingréens et les Ingréennes dont la bibliothèque ne répondait plus suffisamment à leurs besoins.

Enfin, le mois de juin marque bien souvent le début des festivités estivales.

À Ingré, le lancement de FEST'I, se déroulant du 19 au 21 juin, matérialisera l'entrée dans la période estivale. Les plus sportifs d'entre vous pourront également participer à la manifestation « Ingré Fête le Sport », avec le vendredi 26 juin, les Échappées ingréennes, et le dimanche 28 juin, la balade à vélo ingréenne.

Il y en aura donc pour tous les goûts !

L'été approche, les beaux jours sont de retour, de quoi programmer de belles sorties en extérieur, en solo ou en famille, à pied ou à vélo, sortir pour se cultiver ou pour se détendre à Ingré. Alors, avec un peu d'avance, je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances d'été avec une pensée particulière pour les collégiens, lycéens et étudiants dans cette période d'examens.

Bonne lecture,

Christian DUMAS

Très Cordialement



7 Mars - Carnaval



7 Mars - Carnaval



19 Mars - Commémoration
du 19 mars 1962



21 Mars - Installation du Conseil Municipal



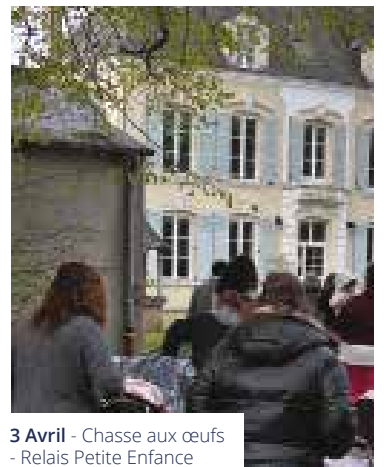
27 Mars - Atelier Ruche - Relais Petite Enfance



27 Mars - Collège Montabuzard
- Actions de Sensibilisation :
premiers secours, sécurité routière ...



29 Mars - Parcours du Cœur



3 Avril - Chasse aux œufs
- Relais Petite Enfance



Retrouvez les
photos sur
facebook :
ville d'Ingré



00 Mois - Animation sportive avec les Archers d'Ingré



Vacances de printemps à l'accueil de loisirs
- Les enfants sur les traces du passeur

Carré Bel Air

Le nouveau quartier culturel prêt à se révéler

Près de deux ans de travaux plus tard, les équipements du Carré Bel Air sont sur le point d'être prêts à accueillir le public. La médiathèque-ludothèque La Parenthèse, l'Espace Culturel Lionel Boutrouche et notamment la salle Brice Fouquet ou encore l'École municipale de musique se présenteront, sous leurs nouvelles parures, dès la rentrée.

Projet multiple, le Carré Bel Air était une étape ambitieuse et importante pour la Ville d'Ingré. La municipalité a choisi de réaliser, en un même temps, le réaménagement de certains équipements et la construction d'une médiathèque-ludothèque.

L'Espace Culturel Lionel Boutrouche se trouve désormais agrandi, une salle à thématique « musiques actuelles » a émergé au sein de l'École de musique et des espaces techniques ont également vu le jour près des bâtiments. Beaucoup de changements en quelques mois donc, qui se retrouvent être dévoilés en même temps, pour cette rentrée 2026. Les extérieurs ont, eux aussi, été aménagés et une œuvre « 1% artistique » est en train de s'y installer.

Tout l'espace du Carré Bel Air s'apprête à accueillir, au quotidien, les Ingréens et Ingréennes. Véritable carrefour culturel, très proche des établissements scolaires, le Carré Bel Air a de multiples promesses dont celles de dynamiser les pratiques culturelles. Les équipe-



ments n'ouvriront leurs portes au public qu'à la rentrée. « Toutefois, le parvis et les accès extérieurs, ainsi que l'œuvre d'art, seront dévoilés en juin, notamment pour l'événement associatif et culturel Fest'i », précise Olivier Hamard, directeur des services techniques de la ville. « Si les livraisons des bâtiments sont en train d'être réalisées, il restera les aménagements de voiries, et certains espaces verts de stationnement, qui sont prévus cet été ».

Une participation citoyenne aux différentes étapes

« Les services techniques de la Ville ont suivi ce chantier avec brio, qui se termine dans les temps et dans l'enveloppe budgétaire fixée au départ », se félicite Claude Fleury, adjoint chargé de l'aménagement du territoire, des travaux et de la sécurité à la Ville d'Ingré. « Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir les différentes activités durant le déroulé des travaux », explique Michel Pirès, adjoint chargé de la culture, du sport et de la vie associative. En effet, en plus des spectacles qui se sont déroulés hors les murs, et notamment dans la salle des fêtes Jean Zay, les habitants ont pu suivre les travaux de manière inédite pendant les Journées du patrimoine, avec des visites théâtralisées sur le

chantier. « Nous avons fait en sorte que chacun puisse s'approprier, en avant-première ces espaces », poursuit Michel Pirès.

La Parenthèse à découvrir dès septembre

Les Ingréennes et Ingréens ont même été conviés à choisir le nom de la nouvelle médiathèque-ludothèque. C'est donc La Parenthèse qui ouvrira ses portes au public en septembre. « Nous ne souhaitons pas donner le nom d'une personnalité, mais plutôt faire un appel aux idées via le site Internet », relate Michel Pirès. La Parenthèse, en plus de son jardin de lecture et de ses 15.000 nouveaux documents, offrira la possibilité à chacun de venir essayer, jouer sur place et emprunter des jeux de société.

Il s'agira maintenant d'imaginer la suite et le début de vie de ces équipements flambant neufs. « Le Carré Bel Air ouvre le champ des possibles, cela génère de nouvelles créations, qu'elles soient événementielles, artistiques ou de services », souligne Arnaud Jean, adjoint chargé de l'éducation, et de la transition écologique. « L'espace va générer de l'affluence supplémentaire, notamment liée aux interconnexions entre les différents équipements ».



Dans votre Ingré Mag, retrouvez dans chaque édition la rubrique « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et décès dans la commune.

NAISSANCES

Novembre 2025

Tristan BECQUET

Décembre 2025

Clément OURSELIN
Lysander-Jim LEBERT
Vicente ALVES DE OLIVEIRA
Lynaïa NOTREAMI
Kemoko DABO

Janvier 2026

Adam YAICH
Sofia KASSOUH
Alusine, Junior KAMARA

PACS

Décembre 2025

Cédric JOUVE & Sophie DESAILLY
Elouan MAIRET & Zirui WANG

Janvier 2026

Margaux HUSSON & Mathieu LACOSTE
Stella LOLLIA & Frédéric COLLET

Février 2026

Melissa BELLAVIA & Thomas DUHEC

DÉCÈS

Novembre 2025

Daniel MARTIN

Décembre 2025

Jean CARRÉ
Grégory COUTURIER

Janvier 2026

Jean ROUBALLAY
Jacqueline GROUSSIER née MIARD
Mauricette DURAND née HODEBOURG
Jacques PITOU
Vincent GRIMAULT
Françoise HATTON née CREUZILLET
Pierre GRANGER
Geneviève SORNIQUE née HENAU
Armand BIDOC
Françoise VILLEVALOIS née HURAU

Février 2026

Yves CHAUDEAU
Claudine BILLARD née IMBAULT
Arlette VARIN née TARDIF
Gérard ROUSSEAU
Claudine RENARD née HÉQUET
Monique NOCE née LABARRE

Mars 2026

Colette BRUANT née PIÉDALLU

RÉALISÉ

BUDGET PARTICIPATIF
Ville d'Ingré



La nouvelle aire de « street workout » du lac de Bel Air est opérationnelle.

Issue du budget participatif, elle vient enrichir l'offre d'équipements sportifs accessibles librement.

Cette structure permet de pratiquer différentes disciplines telles que la musculation, le renforcement musculaire, l'agilité ou encore le cardio.

RÉALISÉ

BUDGET PARTICIPATIF
Ville d'Ingré



Amélioration du cadre de vie : place Lucien Feuillâtre (place du marché).

Pose de tables, bancs, transats et petit toboggan.

Mise en œuvre d'une borne d'eau potable.

Réalisation d'une arche en bois et aménagement paysager.





Christian Dumas

Maire d'Ingré

Chères Ingréennes, chers Ingréens

Le 15 mars dernier vous avez accordé votre confiance à l'équipe « Ingré 2026 Unir nos idées pour un avenir commun ».

Cette équipe regroupe des femmes et des hommes engagés dans la vie associative, éducative et économique de notre ville.

Représentative des différents secteurs de la commune d'Ingré et de nombreux domaines d'activités professionnelles, cette équipe se compose d'anciens élus qui ont acquis l'expérience de la gestion municipale mais aussi de nombreux nouveaux élus.

Soyez assurés de notre volonté collective de mettre en œuvre le projet municipal.

ADJOINTS-ES AU MAIRE



**Arnaud
JEAN**

1^{er} adjoint chargé
de l'éducation et
de la transition
écologique



**Hélyette
SALAÜN**

2^{ème} adjointe
chargée de la
solidarité, de la
santé, des seniors
et de l'inclusion



**Claude
FLEURY**

3^{ème} adjoint chargé
des travaux,
de la voirie,
de la sécurité,
du cadre de vie et
de l'aménagement



**Magalie
PIAT**

4^{ème} adjointe
chargée de
l'économie,
de l'emploi,
de l'agriculture
et du logement



**Michel
PIRES**

5^{ème} adjoint
chargé de la
culture, du sport
et de la vie
associative



**Léa
DUMAS**

6^{ème} adjointe
chargée de la
communication



**Thierry
GOMES**

7^{ème} adjoint chargé
de l'urbanisme et
de l'aménagement



**Mélanie
DESCHAMPS**

8^{ème} adjointe
chargée
de la jeunesse



**Franck
VIGNAUD**

9^{ème} adjoint chargé
de la démocratie
participative
et des relations
européennes

CONSEILLERS-ÈRES MUNICIPAUX-ALES DÉLÉGUÉS-ES

(par ordre alphabétique)



**Jean-Michel
AUZANNEAU**

Conseiller
spécial
délégué
aux sports



**Thierry
BLIN**

Conseiller
délégué
aux espaces
verts et au
cadre de vie



**Nicolas
CHAMARD**

Conseiller
délégué
en charge
de la sécurité
routière et
de la mémoire



**Michèle
LUCAS**

Conseillère
déléguée
à la petite
enfance



**Philippe
MAUGUIN**

Conseiller
délégué
à la vie
associative
et à la
citoyenneté



**ÉRIC
PÉRENNÈS**

Conseiller
délégué
en charge
du handicap,
de l'accessibilité
et de l'inclusion

CONSEILLERS-ÈRES MUNICIPAUX-ALES

(par ordre alphabétique)



**Émilie
BEAUFILS**



**Jean-Luc
BERNARD**



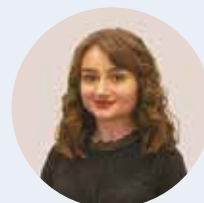
**Mélanie
BORNET**



**Émilie
BRICOUT**



**Christine
CABEZAS**



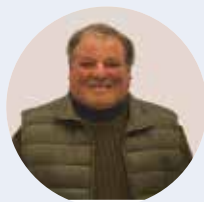
**Julie
CARIOU**



**Maël
DIONG**



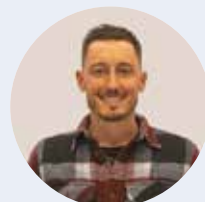
**Rayan
HASROURI**



**Patrick
ISQUIERDO**



**Candice
LAUDIGNON**



**Mickaël
MARIÉ**



**Sylvie
MIERMANT**



**Sonia
MORVAN**



**Marie-Chantal
PEREZ**



**Delphine
PERRUCHE**



**Patrick
SEROR**



**Valérie
VIARDIN**

Ingré, officiellement reconnue « Ville citoyenne »

Distinction rare et exigeante, le label « Ville citoyenne » a été obtenu en 2025 par la Ville d'Ingré. Porté par l'association Empreintes Citoyennes, ce label donne une reconnaissance nationale à la collectivité, saluant des années d'engagement en faveur de la vitalité démocratique locale et de la participation des habitants aux projets municipaux.



2025 : la Ville d'Ingré obtient le label « Ville citoyenne » et figure parmi les 21 collectivités sélectionnées, sur 117 candidatures. Une distinction qui a son importance : Ingré figure donc parmi un cercle très restreint de collectivités reconnues pour la qualité de leur engagement citoyen. Une remise officielle du label a eu lieu en novembre dernier à l'occasion du Salon des maires de France, à Paris.

UN ENGAGEMENT CITOYEN À SALUER

« Cette reconnaissance vient récompenser des actions concrètes », souligne Franck Vignaud. « Ce label nous a aussi permis de remercier tous les acteurs engagés à nos côtés et qui nous ont permis d'obtenir cette distinction ». Parmi les projets phares qui ont fait la différence, la mise en place de deux budgets participatifs, dotés chacun de 100.000 euros, qui ont permis à six projets portés par des habitants de voir le jour, mais aussi la présence de citoyens acteurs déjà impliqués dans la vie locale (lire page suivante).

DE NOUVELLES ACTIONS DÈS 2026-2027

Au-delà de cette reconnaissance, la Ville bénéficie désormais d'un accompagnement par l'association Empreintes Citoyennes. L'objectif ? Consolider les dispositifs existants, diversifier les publics impliqués dans la démocratie participative et aller davantage vers les habitants. « Nous comptons développer encore nos actions, être plus près du terrain, aller vers les gens », insiste Franck Vignaud. Parmi les pistes évoquées, la mobilisation d'une réserve citoyenne réactive et volontaire, mobilisable en cas de besoin ; le recrutement de nouveaux citoyens acteurs ou encore une présence accrue dans les écoles. L'année 2026, déclarée année de la citoyenneté en France, pourrait être l'occasion d'organiser une journée dédiée à Ingré. Pour la municipalité, le label « Ville citoyenne » n'est donc pas un aboutissement, mais un tremplin pour d'autres actions. Une reconnaissance nationale qui engage la Ville à poursuivre et amplifier sa dynamique participative au service de tous les Ingréens.

La citoyenneté n'est pas une valeur dénuée de sens à Ingré. Depuis quelques années, la municipalité souhaite mettre au cœur de ses décisions les habitants eux-mêmes. Par le biais de plusieurs instances et projets, les Ingréennes et les Ingréens prennent désormais part au débat démocratique et à la possibilité d'insuffler des projets. Ainsi lorsque les services reçoivent la proposition de participer à la certification du label « Ville citoyenne », l'idée s'est rapidement imposée. « Nous avons répondu à de nombreuses questions sur une plateforme pour savoir si nous répondions aux critères », explique Franck Vignaud, adjoint au maire chargé de la démocratie participative et des relations européennes à la Ville d'Ingré. La prochaine étape a mis les services et les élus face à des questions encore plus détaillées, passant au crible les actions mises en œuvre. « Enfin, nous avons été invités devant un comité d'éthique. Chaque action devait être justifiée, documentée, évaluée », souligne Séverine De Oliveira, responsable du service Démocratie locale et ville numérique.

PARTI DES 21 COLLECTIVITÉS ÉLUES

Malgré l'exigence de cet entretien, la municipalité reçoit la bonne nouvelle trois mois plus tard, en juin

Vous aussi, devenez citoyen acteur !

Être citoyen acteur, c'est s'engager autrement pour la ville.

Ils sont une vingtaine à ce jour, engagés, qui participent activement à la vie locale. Les citoyens acteurs ne sont ni élus, ni représentants d'un service public : ils apportent un regard complémentaire, libre et constructif, au service de l'intérêt général.



Réunis une fois par trimestre, ils échangent avec les élus et les directeurs des services municipaux, présents pour répondre aux questions techniques et expliquer le déroulement des projets. Ces temps de dialogue permettent de vulgariser l'information, de mieux comprendre la mise en place de grands projets, mais aussi de formuler des propositions concrètes.

Sollicités en avant-première sur certains dossiers, ils visitent par exemple les chantiers, donnent leur avis sur le nom d'un équipement, participent aux choix de programmation d'événements comme le cinéma en plein air et contribuent aux différentes phases du budget participatif. Ils peuvent également accompagner des projets lauréats.

Au-delà des réunions, c'est un espace d'échange convivial qui favorise le lien, le réseau et une relation plus directe avec l'institution municipale. Curieux, disponibles en fonction de leurs agendas, ils participent à faire vivre la démocratie locale au quotidien.

Pour rejoindre le groupe des citoyens acteurs, il suffit d'écrire un mail au service coordinateur : democratieparticipative@ingre.fr.



Parole à

Philippe Manguin,

conseiller municipal délégué à la vie associative et à la citoyenneté

« À Ingré, nous comptons plus de 70 associations. Elles concernent le sport, la culture, l'intérêt général ou encore le scolaire. Pour une ville de cette taille, ce tissu associatif est dense et très dynamique, avec des projets d'ampleur portés par les bénévoles. Depuis 2021, nous avons créé un groupe « Vie Associative », composé d'une quinzaine d'associations, d'élus et de membres des services municipaux. On y parle communication, réseaux sociaux, demandes de subventions, outils pratiques (comme la mise en place d'un kit buvette ou la réglementation à respecter pour certains événements), mais aussi de sujets plus larges. Avec cette instance, nous travaillons ensemble à faire évoluer le Forum des associations, à créer davantage de liens et de synergies entre associations. Le dialogue s'installe, les idées circulent. Ce groupe « Vie associative » accueille régulièrement de nouveaux membres qui souhaitent s'engager et cette participation en hausse montre que la démarche fonctionne.

Un enjeu fort est la place des jeunes. On pense parfois qu'ils ne sont pas prêts à s'engager. En allant à leur rencontre, notamment au lycée, en les accueillant en stage ou dans le cadre du parcours citoyen, on constate qu'ils sont, au contraire, volontaires. Il faut simplement créer le lien.

Ce triptyque « démocratie participative, citoyens acteurs et vie associative » se complète pleinement et illustre un engagement fort des habitants à Ingré ».

LA GUERRE, VUE D'INGRÉ, un siècle plus tard

Présentée du 10 au 16 novembre, l'exposition « 1925-1955, des femmes et des hommes au cœur de la guerre » a rassemblé près de 900 visiteurs. Portée par l'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N, son président Laurent Bergerard et de nombreux bénévoles, elle a proposé une plongée sensible et documentée dans les trajectoires de 124 personnages locaux, avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Un livre, retraçant toutes ces méticuleuses recherches, vient de paraître.

À Ingré et dans les communes voisines, la guerre n'a pas seulement été une affaire de dates et de batailles. C'est ce que démontre l'exposition « 1925-1955, des femmes et des hommes au cœur de la guerre », qui s'est tenue en novembre dernier dans la salle Alfred Domagala, en donnant chair à 124 destins individuels, personnes issues d'Ingré ou plus largement de la Beauce et de l'Orléanais. Hommes, femmes et enfants y sont racontés sur trois temps : l'avant-guerre, la période 1939-1945 et la sortie de guerre, lorsque la vie tente de reprendre son cours.

L'un des angles forts de l'exposition repose sur les correspondances. Plus de 200 à 300 courriers et photographies échangés entre soldats mobilisés, prisonniers ou internés, et leurs familles restées à l'arrière, témoignent d'un lien maintenu malgré la distance, la censure et le contrôle des documents. « C'est le sujet qui m'a pris le plus de temps », confie Laurent Bergerard, évoquant deux années de recherches et des heures de réflexion pour construire un véritable scénario narratif. Le passionné a pris soin de décrypter les photographies, reconstituer des récits de vie ou encore comprendre les rouages de cette guerre bien particulière.



Char abandonné au Moulin Choix à Ingré après le 18 juin 1940, qui a été l'objet des curiosités de la population ingréenne pendant quelques mois



Conscrits ingréens nés en 1905, pris en photo en 1925 (André Legrand, André Moreau, Martial Hamelin, Damas Foucault, Jean Bergerard, Lucien Jeulin)



André Moreau (le plus grand sur la photo), prisonnier en Allemagne dans le Stalag VC entre 1941 et 1942



Scène dans les champs à Ingré pendant la guerre. Au fil du temps, les chevaux vont être réquisitionnés par les Allemands (entre juin 1940 et 1941)

DESTINS TRAGIQUES, DESTINS CROISÉS

Parmi ces 124 personnages, le public a pu faire la connaissance de plusieurs dizaines de femmes, de nombreux enfants, mais aussi d'hommes, de résistants, dont certains ont été tués. « On découvre l'histoire de ce jeune enfant mort pendant l'exode ou encore de cette petite fille dont la famille a été déportée à Auschwitz et n'est jamais revenue », évoque Laurent Bergerard. L'exposition évoque également les jeunes contraints au STO (Service du Travail Obligatoire), le quotidien de ceux qui restent, et le retour parfois difficile de ceux qui reviennent.

Trois conférences, organisées le week-end de l'exposition, ont complété le parcours, abordant notamment la Résistance, les Forces françaises libres ou encore l'histoire des réfugiés espagnols fuyant le franquisme. Prolongement naturel de ce travail, un ouvrage de 410 pages vient de paraître. Proposé au prix de 30 euros, il est disponible sur demande*. Une manière durable de transmettre cette mémoire locale, profondément humaine.

* Pour acheter le livre, il suffit de contacter Laurent Bergerard au 07.81.56.42.10.



André Moreau (à droite) avec son épouse et ses enfants vers 1952 (environ)



Plaque commémorative de personnes décédées pendant la guerre



Cap sur la suite

pour l'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N

Dans la continuité de ses actions, l'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N poursuit son engagement autour de la transmission, du territoire et du lien entre les habitants. Pour l'année à venir, aucune exposition n'est programmée. Toutefois, les recherches se poursuivent pour des temps forts à venir : la mobilité, l'histoire du tramway sur la commune, les années collège et lycée... sont des sujets qui sont actuellement explorés. Fidèle à son fonctionnement, l'association propose tout au long de l'année des sorties et marches thématiques, souvent en lien avec d'autres associations locales.



Scène prise sur la nationale à Villeneuve d'Ingré après la libération d'Ingré. Convoi d'aviateurs américains qui faisaient la liaison entre Orléans et la base de Bricy, en septembre ou octobre 1944



La laïcité a célébré ses 120 ans !

C'était il y a plus d'un siècle. La République française se sépare fondamentalement de l'Église. Le principe de laïcité s'ancre dans le quotidien de la société, même s'il puise ses racines bien plus tôt dans l'histoire française. Gilles Kounowski, président du Laboratoire Loiret de la Laïcité (La Licra), répond à nos questions sur cette idée, qui garde une place prépondérante au cœur du principe même de la société.

La laïcité est donc née il y a 120 ans, en France. Peut-on dire que c'est un principe qui reste récent ?



Gilles Kounowski :

Si la laïcité a été actée très formellement avec la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, on ne peut pas la réduire à ça. Cette loi couronne tout un processus, démarré en 1789, avec la Révolution française et le début de la République, quand on remet le registre d'état civil dans les mains des maires et non plus des prêtres. Il y a ensuite des grandes lois promulguées, comme celle de l'école en 1880, qui la rend publique, laïque et obligatoire, avec Jules Ferry, mais aussi la liberté de la presse en 1881, puis la liberté associative en 1901. C'est donc un principe qui s'est imposé au fil du temps, plus que jamais de 1905 aux années 1990.

Depuis les années 1990, ce principe est-il remis en question ?

Non, on voit seulement apparaître des phénomènes religieux que l'on n'avait pas vu venir et qui veulent trouver leur place dans l'espace public. L'opinion publique est régulièrement interrogée sur son adhésion au principe de laïcité et le score est encore bien majoritaire : 80% se dit favorable à cette notion au sein de la société.

La France est-elle une exception vis-à-vis de ses voisins en inscrivant ce principe dans sa constitution ?

Non, cette notion est partagée par d'autres pays bien sûr et souvent,

ces pays l'ont aussi inscrite dans leurs textes de loi. Parfois c'est récent, parfois moins récent. C'est hélas minoritaire à l'échelle du monde entier. Il y a une dizaine de pays pour lesquels le fait d'être athée est condamné par la peine de mort.

Quelles sont les actions que vous mettez en place pour parler encore et encore de ce principe parfois trop ignoré des citoyens ?

En France, on garantit la laïcité par le biais de la liberté de conscience. D'ailleurs, la table

ronde que La Licra a organisée il y a quelques mois avec les représentants locaux des religions nous l'a rappelé. « *La Laïcité est une chance pour l'Islam* », a témoigné Mohamed Azaroual, qui dirige la mosquée de La Source. Nous nous attachons à ouvrir la discussion, les débats et mener des actions en faveur de tous les publics autour de ce sujet, que ce soit en milieu scolaire ou au sein des collectivités. Je suis d'ailleurs intervenu récemment à Ingré à l'occasion d'une commémoration consacrée à Jean-Zay, grande figure de la laïcité.

Le Cercle Municipal Post scolaire Jean Macé (CMPJM) a eu aussi 120 ans



Fondé en 1904, le Cercle Jean Macé d'Ingré est l'une des plus anciennes associations de la commune. Il a célébré il y a peu ses 120 ans d'existence. Dès son origine, le Cercle s'inscrit dans l'esprit de Jean Macé : favoriser l'éducation populaire et rendre la culture et le sport accessibles à tous. Historiquement, l'association proposait des activités variées, allant du football au tir à la carabine, en passant par les jeux de quilles et les pratiques culturelles. Devenue Cercle Municipal Post scolaire en 1973, l'association a vu certaines disciplines, comme le basket et le tennis de table, devenir par la suite des associations autonomes.

Aujourd'hui, le Cercle Jean Macé propose des activités culturelles et de loisirs telles que le théâtre jeunes et adultes, la chorale Bel Air, la poterie, l'écriture, la lecture ou encore le Scrabble. Il compte environ 120 adhérents. Présidée depuis trois ans par Pascal Réau, l'association poursuit un objectif central : s'ouvrir davantage aux jeunes générations, tout en restant fidèle à ses valeurs d'ouverture, de tolérance et d'accès à la culture ou aux loisirs, pour toutes et tous.



Un été en fête à Ingré

Les animations estivales s'inscrivent désormais comme un rendez-vous incontournable pour les ingrèennes et ingrèens.



FEST'I 2025

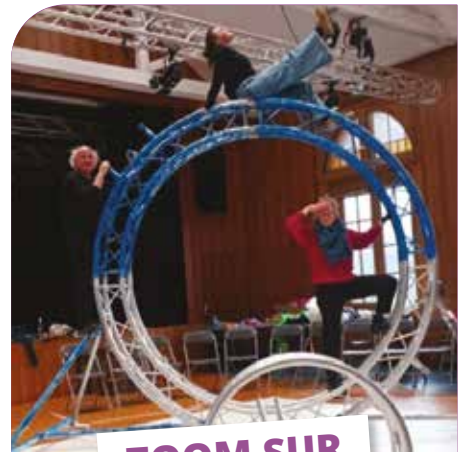
Premier temps fort de cette programmation, le festival « Fest'I » se tiendra du vendredi 19 au dimanche 21 juin. Cette 4^{ème} édition sera encore plus festive avec des concerts en seconde partie de soirées. Vendredi le concert de l'Ecole municipale de Musique sera suivi de « Karen et les Bootlegs à Bretelles » et samedi la performance d'« Ivaanyh full band » sera prolongée avec un DJ Set familial assuré par Charly Thomas, « Cha Ton » pour les connaisseurs ! Une grande maison-jeu sera installée dans les espaces verts pour les enfants et le one man show participatif « Ça va foirer » ravira petits et grands. Les associations culturelles et de loisirs seront rejointes par des associations sportives qui proposeront de nouvelles activités ludiques pour tous les âges. Du côté des rendez-vous qui font chaque année la joie des festivaliers, vous retrouverez les ateliers théâtre, cirque et arts plastiques, les expositions, le cinéma (avec pop-corn), les performances de peintures géantes, la danse et la musique.

Pour poursuivre les réjouissances, le vendredi 3 juillet, direction le parc Stéphane Heissel pour une soirée Ciné plein air. Dès la tombée de la nuit, le film choisi par le public sera projeté sous les étoiles. Une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour profiter de la douceur de l'été, pourquoi pas autour d'un pique-nique.

Enfin, rendez-vous pour les spectacles « hors les murs » qui vous accueillent de plus en plus nombreux chaque année. Mercredi 8 juillet, dans la plaine de Bel Air, vous êtes conviés à un véritable événement avec le spectacle itinérant « Le fleuve ambulante » (voir article ci-contre). Et pour finir l'été en beauté, mercredi 26 août place du marché, offrez-vous un dernier moment d'évasion avant la rentrée avec « Dechet' Circus », un duo déjanté qui fait la part belle au tri sélectif.

ALORS À VOS AGENDAS !

Programme Fest'i 2026 dans ce numéro et disponible sur www.ingre.fr
Programme Ciné Plein Air et Spectacles hors les murs sur www.ingre.fr
et dans votre Ingré Contact



ZOOM SUR

« LE FLEUVE AMBULANT »

**Un spectacle
écologique, drôle
et participatif**

Les artistes de la compagnie Wonderkaline feront étape à Ingré avec leur concept de spectacle nomade 100 % décarboné, qui longe la Loire à vélo et carriole.

Nous avons suivi leur périple

Chaque mois, le journal de bord des comédiens a été transmis aux enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs pour qu'ils puissent partager leurs découvertes, leurs rencontres, leurs joies et déconvenues... avant de les accueillir dans leur ville !

À quoi s'attendre ?

De l'imprévu, des clowneries, des acrobaties, de l'amour, des émotions... Une aventure pour tous les âges.

À retrouver mercredi 26 août à 15h30, plaine de Bel Air (derrière l'Accueil de Loisirs) – Accès libre et gratuit (repli à la salle des fêtes Jean Zay en cas d'intempéries annoncées)

PARTICIPER



À LA VIE D'INGRÉ

DEVENEZ CITOYEN ACTEUR



PROPOSER

des idées pour la ville.

PARTICIPER

aux réunions citoyennes.

AGIR

pour sa ville.



 democratieparticipative@ingre.fr

 02 38 22 85 22



WWW.INGRE.FR